

NEXANS

ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2018

BILAN ACTIF

A C T I F		Clôture 31/12/2018 Net	Clôture 31/12/2017 Net
I	* ACTIF IMMOBILISE * Ecart d'acquisition	243.956	224.522
	* Immobilisations incorporelles	984	1.188
	* Immobilisations corporelles	228.497	209.300
	* Immobilisations financières	14.475	14.034
	* Titres mis en équivalence	0	0
II	* ACTIF CIRCULANT * Stocks et en cours - nets	1.239.877	1.126.439
	* Clients et comptes rattachés - nets	667.229	626.966
	* Autres créances et comptes de régularisation	259.634	208.287
	* Valeurs mobilières de placement	10	0
III	* DISPONIBILITES	128.284	98.587
	Total Actif	1.612.118	1.449.548

BILAN PASSIF

P A S S I F		Clôture 31/12/2018 Net	Clôture 31/12/2017 Net
I	* CAPITAUX PROPRES (Part du groupe) * Capital	689.840	689.790
	* Primes	224.352	224.352
	* Réserves et reports à nouveau consolidés	458.244	457.243
	* Résultat net consolidé de l'exercice - Part du Groupe	7.244	7.732
	* Autres	0	464
II	* INTERETS MINORITAIRES * Réserves des minoritaires	24.269	20.781
	* Résultat net des minoritaires	18.288	16.182
		5.981	4.599
III	* PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	679	2.480
IV	* D E T T E S * Emprunts et dettes financières - Court Terme	897.330	736.497
	* Fournisseurs et comptes rattachés	134.777	140.001
	* Autres dettes et comptes de régularisation	579.973	445.377
		182.580	151.120
	Total Passif	1.612.118	1.449.548

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

NATURE	Clôture 2018 31/12/2018	Clôture 2017 31/12/2017
* Chiffre d'affaires	1.795.551	1.642.980
* Autres produits d'exploitation	55.514	44.705
* Achats consommés	1.330.813	1.292.754
* Charges de personnel	158.310	152.110
* Autres charges d'exploitation	171.057	139.032
* Impôts et taxes	5.469	4.068
* Dotations d'exploitation	103.446	51.924
* Résultat d'exploitation	81.969	47.798
* Charges et produits financiers	-18.443	-15.320
* Résultat courant des entreprises intégrées	63.526	32.478
* Charges et produits non-courants	-27.325	-8.467
* Impôts sur les bénéfices courants	23.395	12.245
* Impôts sur les bénéfices différés (en consolidation)	-419	-565
* Total impôts sur les résultats	22.977	11.680
* Résultat net des entreprises intégrées	13.225	12.331
* Quote-part dans les résultats des entreprises incluses par mise en équivalence	0	0
* Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	0	0
* Résultat net de l'ensemble consolidé	13.225	12.331
* Intérêts minoritaires	5.981	4.599
* Résultat net (Part du groupe)	7.244	7.732
* Résultat net (part du Groupe) par action	3,23	3,45

ATTESTATION



89, Rue Chaouin
20090 Casablanca



35, Rue Aziz Bellal
20330 Casablanca

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE DES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE NEXANS MAROC S.A

PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire des comptes consolidés du Groupe NEXANS MAROC S.A, comprenant le bilan et le compte de produits et de charges consolidés relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 ainsi qu'une sélection de notes annexes. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 714 109 KMAD, dont un bénéfice net consolidé de 13 225 KMAD.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire du bilan et du compte de produits et de charges consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe NEXANS MAROC S.A. arrêtés au 31 décembre 2018, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Casablanca, le 28 mars 2019

Les Commissaires aux Comptes



Mohamed Touhlah
Associé

PwC Maroc



Leila Sijelmassi
Associée

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2018

I - PERIMETRE, METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION :

Au 31 Décembre 2018, le périmètre de consolidation de Nexans Maroc est composé des six sociétés suivantes :

- Nexans Maroc, société consolidante ;
- Sirmel, société de droit marocain et filiale à 84, 83 % de Nexans Maroc ;
- Sirmel Sénégal, société de droit sénégalais et filiale de Sirmel à 81, 00 % ;
- Tournes et Emballages du Maroc (T.E.M.), filiale à 100 % de Nexans Maroc ;
- COPREMA s.a.r.l., société immobilière et filiale à 99,90 % de Nexans Maroc ;
- Nexans Côte d'Ivoire, société de droit ivoirien et filiale de Nexans Maroc à 41, 00 %

Les quatre premières filiales sont sous le contrôle exclusif de Nexans Maroc et leur consolidation a été effectuée par intégration globale. Nexans Côte d'Ivoire est sous contrôle conjoint a été consolidée par intégration proportionnelle.

Exclusions du périmètre :

Les autres filiales et participations énumérées ci-après, ne sont pas retenues dans le périmètre de consolidation, soit parce que Nexans n'exerce aucune influence (Les CIBERIES du Sénégal) ou certaines sont en cours de dissolution (le cas des filiales CCMB, MANELERG et CCMS) ou que leurs données comptables (bilans et chiffres d'affaires) ne sont pas assez significatives par rapport aux comptes consolidés de Nexans Maroc (le cas de la participation de IMOUKA) :

- CCMB (59, 65 %)
- MANELERG (89, 50 %)
- CCMS (89, 98 %)
- IMOUKA (16, 87 %)
- Les CIBERIES du Sénégal (18, 60 %)

II - EVENEMENTS MARQUANTS

Malgré un marché domestique atone, le groupe réalise une croissance organique de 15% de son chiffre d'affaires consolidé. Ceci grâce au fort développement des exportations vers l'Afrique de l'Ouest, et des activités de distribution au Maroc comme au Sénégal. L'amélioration de la marge brute liée à ces effets volume, associée aux efforts de réduction des coûts fixes, se traduit par une nette amélioration du résultat d'exploitation qui s'établit à 82 MMAD contre 48 l'année précédente. Le contrôle fiscal dont Nexans Maroc a été l'objet au deuxième semestre 2018 s'est soldé par un redressement de 22 MMAD. Cette charge exceptionnelle a impacté le résultat net courant de l'exercice et la charge d'impôt sur les résultats.

Au final, le résultat net consolidé s'établit à 13 MMAD contre 12 MMAD l'année précédente.

III - REGLES DE CONSOLIDATION :

Méthodes d'évaluation et de présentation :

Les comptes individuels des sociétés consolidées sont établis ou retraités conformément aux dispositions de la loi comptable marocaine en vigueur n° 9/88.

Cependant, les retraitements de consolidation sont effectués d'une part, suivant la méthodologie préconisée par le Conseil National de la Comptabilité, dans son Avis n° 5, émis le 26/05/2005, et d'autre part, en cohérence avec certaines règles et choix retenus dans le cadre de la consolidation du groupe Nexans France effectuée selon les normes internationales IFRS lorsque ces derniers sont compatibles avec les principes comptables applicables au Maroc.

Les principales méthodes et règles d'évaluation sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Coût d'acquisition ou de production amorti sur la durée d'utilité de chaque catégorie d'immobilisations.
Immobilisations financières	
Prêts et créances immobilisées	Montant nominal
Titres de participation	Prix d'achat, à l'exclusion des frais d'acquisition. Si la valeur d'inventaire estimée est inférieure à la valeur d'entrée
Corrections de valeur	
Stocks	Coût d'acquisition et coût de production
Evaluation à l'entrée	Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'entrée (obsolescence, rotation...)
Correction de valeur	
Créances clients	Montant nominal
Evaluation à l'entrée	Créances impayées faisant l'objet de recours judiciaire ou présentant un risque de non recouvrement probable.
Correction de valeur	
Impôt différés	Conformément à l'Avis N°5 du CNC.
Modalités de calcul du résultat par action	Résultat Net part Groupe divisé par le nombre d'actions

Principaux retraitements :

1. Traitement des écarts d'acquisition :

Les écarts d'acquisition négatifs dégagés, à fin 2002 pour Sirmel et à fin 2004 pour T.E.M, ont fait l'objet d'un amortissement intégral à la clôture de l'exercice 2005.

Un écart d'acquisition négatif enregistré également en 2006, suite à l'acquisition de nouveaux titres Sirmel, a fait l'objet du même traitement.

Le goodwill dégagé sur les titres de COPREMA à fin 2008 a été intégralement amorti en 2009.

Le badwill réalisé en 2012 sur les titres de Sirmel Sénégal a été enregistré sur sa totalité en résultat net courant de l'exercice.

2. Retraitement des immobilisations en non-valeurs :

Les charges à répartir sur plusieurs exercices ont été annulées aussi bien au bilan qu'au niveau du poste des dotations aux amortissements du C.P.C.

3. Elimination de la marge brute bénéficiaire sur stock intra-groupe :

Au bilan consolidé, les stocks ont subi une diminution à raison de la marge brute intra-groupe, dont la variation a été enregistrée en résultat, après constatation des impôts différés et afférents.

4. Ecarts de conversion :

Les éléments monétaires du bilan sont convertis au cours de clôture, à chaque arrêté comptable. Les écarts de conversion correspondants sont inscrits en résultat financier. Ainsi, les gains et pertes, latents et réalisés, liés aux écarts de conversion sont comptabilisés au compte de produits et charges en résultat financier.

5. Impôts différés :

Les impôts différés sont enregistrés à la fois sur les retraitements de consolidation ayant un impact sur les résultats, ainsi que sur les différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal, constatées au niveau des comptes sociaux individuels.